

PRÉFECTURE DE L'ORNE
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
SAS CIRSEES BIOGAZ
COMMUNE DE SÉES

La société SAS CIRSEES BIOGAZ a déposé en Préfecture un dossier complet portant sur la création d'une unité de méthanisation lieu-dit « les Cocaines » sur le territoire de la commune de Sées ;

L'activité est soumise à la rubrique n° 2781-1b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette consultation du public est ouverte du :

du lundi 14 novembre 2022 au mercredi 14 décembre 2022.

Un dossier sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci aux jours et heures d'ouverture de la mairie de SÉES et CHAILLOUÉ.

Un registre sera mis à la disposition pour recevoir les observations dans chaque commune.

Des correspondances concernant le projet peuvent également être adressées aux mairies ou à la Préfecture de l'Orne (SCI – section environnement – CS 50529 – 61018 ALENÇON Cedex) par courrier ou par voie électronique (pref-sci-enquetes-publiques@orne.gouv.fr) durant la période de consultation.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera soit :

- un arrêté d'enregistrement assorti éventuellement de prescriptions particulières,
- un arrêté de refus.